

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 174

**Artikel:** Notes et remarques  
**Autor:** Berbier, Charles - Auguste - Nicolas  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285364>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

### NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER  
de Courfaivre

*Sur la Révolution dans le Mont-Terrible*  
(1793-1796)

(Suite.)

Immédiatement après la promulgation de la réquisition, tous les garçons de la Vallée ont adressé au département chacun une pétition pour faire valoir leurs raisons d'excuse, disant les uns que leurs parents étaient trop vieux et ne pouvaient plus travailler, les autres qu'ils étaient seuls à la maison, et autres excuses de ce genre. Le département a nommé des commissaires pour examiner toutes les pétitions. On a commencé par exempter provisoirement tous les garçons, mais il a fallu leur donner tantôt un louis, tantôt deux ou trois écus, enfin selon qu'ils se contentaient.

Le 2 mars, l'agent a reçu un ordre que les garçons de la réquisition auront à se rendre tous à Vicques au premier appel pour s'y faire inscrire, attendu que Vicques est le chef-lieu de notre canton, et que c'est dans ce village que se trouve aujourd'hui la municipalité centrale.

Le même jour, l'agent a reçu du département l'allibération (déclaration de franchise) de la contagion sur le bétail, en faveur de notre commune. On pourra donc dorénavant vendre son bétail et trafiquer avec qui on voudra.

Encore le même jour (2 mars 1796) l'agent

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 73

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il eut un beau sourire pour marquer qu'il n'ignorait pas ce goût de mademoiselle Hedjer, et aussi un pli de mystère au coin des lèvres, comme s'il promettait quelque surprise inattendue.

Elle ne parlait plus, devenue songeuse, et il pensa :

— Allons, j'ai été bien inspiré, et j'ai choisi le bon moyen de lui plaire.

Ils arrivaient au dernier salon : en face d'eux s'ouvrait la serre. Habituellement, elle était un

a reçu du commissaire des guerres de Delémont, un ordre d'envoyer pour le 4 mars à Delémont deux voitures de la commune pour conduire du riz à Delle ; de plus, Courfaivre devra fournir encore deux voitures pour le 7 et deux voitures pour le 10 du courant.

Le 6 mars l'agent a reçu un décret de la Convention nationale de Paris qui ordonne aux jeunes gens qui faisaient partie de la réquisition de 1793, de partir : tous ceux qui s'étaient soustraits, à la réquisition cette année doivent partir sans aucune exception. Le même jour l'agent a reçu du commissaire des guerres de Delémont l'ordre que les garçons réquisitionnaires devront se rendre le 8, donc après demain à Delémont, pour s'y faire inscrire en déclarant dans quel corps ils veulent entrer, et recevoir ensuite leurs feuilles de route pour l'armée. Ce même jour (8 mars) tous ces jeunes gens se sont de nouveau sauvés en Suisse, sans qu'il en soit allé un seul se faire incorporer à Delémont : ceux de Courfaivre sont partis à onze heures du soir.

Le 6 mars l'agent a reçu un ordre qui lui défend, sous peine de deux ans de fer, de délivrer aucun certificat et aucun passeport à aucun jeune homme de la réquisition.

Le 9 mars les officiers qui sont en cantonnement à Courfaivre, ainsi que ceux des autres villages, ont reçu à 6 heures du soir, l'ordre de partir à 7 heures avec la moitié de leurs soldats pour une expédition ; l'agent a été obligé d'envoyer l'huissier pour les conduire à Soyhières sans passer par la ville de Delémont. A Soyhières se sont trouvés 200 hommes avec leur général, et ils en sont partis à deux heures après minuit pour aller faire une chasse de prêtres dans les métairies des environs et du côté de Roggenbourg. Ils sont entrés dans une de ces métairies et ils ont trouvé un prêtre

jardin d'hiver plein de grands arbres des pays chauds ; mais à l'aide d'une estrade et de tentures, on l'avait transformée en théâtre ; une herse, disposée en collecteur, allait projeter, sur une suite de tableaux vivants, une lumière propice. Il s'agissait de scènes bibliques. Toute l'enfance du Christ se déroulerait devant les yeux des invités.

Lucien de Romeure expliquait, à sa fiancée, cette pensée heureuse qu'il avait eue de joindre, au plaisir des yeux les délices de l'oreille. Les tableaux ne seraient pas muets ; car, derrière les tentures, d'habiles chanteurs se tiendraient cachés ; accompagnés par l'orgue, des violons et des harpes, ils feraient entendre une œuvre inédite ; un oratorio, auquel des musiciens experts voulaient bien reconnaître quelque mérite.

Alba, oubliant un instant sa tristesse, écoutait très intéressée, très touchée aussi que son fiancé lui eût ménagé cette surprise.

dans son lit ; ils l'ont pris, l'ont attaché, l'ont insulté en toutes sortes de manières, et ayant fait des recherches dans tous les coins de la maison, ils ont trouvé tous ses ornements pour dire la messe, le calice, enfin tout ce qu'il lui fallait : ils ont tout pris et tout emporté avec lui. Ce pauvre prêtre était peut-être caché depuis longtemps dans cette métairie, comme cela arrive dans toute la France à tant d'autres prêtres qui n'ont pas juré. De là, ils ont encore fouillé une métairie où ils ont encore trouvé un calice, des hosties et tous les ornements pour dire la messe, et dans la chambre un lit qui était encore chaud ; mais par hasard, le pauvre prêtre avait été averti par de braves gens.

L'agent a reçu un ordre qui défend à quiconque de receler des garçons de la réquisition, sous peine de deux années de chaîne.

Le 10 mars, l'agent a reçu un ordre qui le mande sur le champ de Delémont pour faire inscrire les garçons de Courfaivre qui sont de la réquisition, et les faire rayer de la liste des réfractaires, sans quoi, on allait les foutre sur la liste. Les émigrés avec les autres : il n'y en a eu à Courfaivre que deux, Joseph Bandelier qui est infirme et moi qui ai mal aux yeux.

Le 14 mars, les gendarmes sont venus à Courfaivre, et sont allés dans toutes les maisons où il y avait des garçons de la réquisition. Ils se sont bornés à demander à leurs gens depuis quand leurs garçons avaient quitté la maison et où ils étaient allés. Ils ont pris note des réponses et s'en sont retournés à la ville. Ils sont d'abord venus chez nous pour prendre des informations, parce qu'ils ont une liste des garçons, qui étaient de la réquisition de 1793 : heureusement que j'avais mon œil attaché, et que j'avais encore mon certificat d'infirmité depuis cette époque. Je leur a

— Et quel est l'auteur de cette œuvre musicale ?

Il eut un sourire modeste.

— Quand l'oratorio aurait été interprété, s'il obtient des suffrages, le nom de l'auteur sera proclamé. Prenez patience, Alba.

Mais l'impatience l'avait prise ; les danses lui paraissaient sans attrait ; elle n'avait qu'un désir : entendre l'oratorio.

La maîtrise de Saint-Philippe du Roule et quelques grands chanteurs, auxquels les solos avaient été confiés, venaient d'arriver. Tous étaient à leur poste, groupés autour de l'orgue, que devait tenir un maître. Un violon, un violoncelle, et une harpe complétaient l'orchestre.

Les spectateurs prenaient place ; les trois coups furent frappés, et l'orgue préluda derrière les tentures ; le grand lustre et les candélabres s'éteignirent comme par enchantement ; le rideau se leva, et la scène apparut en pleine lumière. Toutes les respirations étaient suspen-